



# La vie à Audrix

## > Éditorial

La chaleur bien présente depuis plusieurs semaines impose des ascensions vertigineuses à notre thermomètre. Les degrés supplémentaires et le cumul sur une longue période conduisent à marquer un changement climatique en marche. Face à cette situation, le journal a voulu se pencher sur les changements à vivre sur les consommations énergétiques. En même temps, il s'est penché sur l'histoire des hommes et des femmes qui font évoluer le village, acteurs et actrices du passé, acteurs de notre histoire actuelle qui s'écrit par des actions quotidiennes. Tout cet élan gonflé par une espérance démontre l'absence de limites, malgré les fatigues, les épuisements, le découragement. En lisant les pages du journal, ce sont autant de lignes qui animent la vie ouverte de notre village.

La chaleur s'accompagne à la fois d'une énergie partagée pour composer le journal, et des années de sueur pour continuer cette belle aventure humaine depuis 1988. Aussi, les membres actifs du journal qui sont représentés dans le comité de rédaction invitent les personnes désirant vivre et faire évoluer ce projet. Ce journal communal a pour vocation de raconter l'histoire de la vie du village, mais aussi de donner la possibilité d'écrire, de s'exprimer en respectant les lecteurs et les sources.

Nous comptons retrouver de nouvelles énergies pour renouveler et améliorer les pages que nous aimons partager. Bonne lecture, très bon été 2015.

*Le Comité de Rédaction.*

## > Sommaire

**Éditorial**

**Le billet du Maire**

**Commémorations**

**Activités municipales**

**Infos**

**Vie associative:**

- AAA
- Les p'tits d'hommes
- Échanges et Vie
- Amicale Laïque
- Musique en Périgord

**Vie économique**

**Revue de presse**

**Libres propos**

**Récréation**

## > Billet du Maire

---

Cet été 2015, avec ses alertes météo et ses épisodes de canicule, va être un moment difficile à traverser pour quelques-uns de nos seniors. La jeunesse, elle, profitera des bords de rivière et de la piscine municipale pour se rafraîchir.

Si nos réserves en eau nous le permettent, tout devrait se passer sous de bonnes augures jusqu'à l'automne.

Je remercie les équipes de bénévoles qui continue, sans relâche, à s'investir durant la période estivale, contribuant ainsi au maintien d'un bon nombre d'activités au sein même de notre commune pour offrir le meilleur accueil aux vacanciers et des loisirs renouvelés aux habitants d'Audrix.

Très bon été à toutes et à tous.

Claude Thuillier



## > Informations municipales

### ... EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS ...

#### ♦ Séance du 9 janvier 2015

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 novembre 2014 – Délibération N° 1-2015**

**Changement de communauté de communes – Délibération N° 2-2015**

La population ainsi que le conseil municipal sont persuadés que la commune de Audrix est aujourd'hui directement liée au bassin de vie du Bugue et à celui de la Vallée de la Vézère.

Historiquement, dans les années 1998, la commune de Audrix a choisi de se lier à trois autres communes (Le Coux, Siorac et Saint Cyprien) pour le projet du pôle de l'enfance, structure largement soutenu par la CAF depuis des années et aujourd'hui devenu pérenne.

Dans le cadre de ce projet, le centre de loisirs basé à Audrix fonctionne directement avec plus de 85% d'enfants issus du bassin de vie du Bugue et de la Vallée Vézère.

Géographiquement, la commune d'Audrix est totalement enclavée par les communes de Saint Chamassy, Le Bugue et Campagne, communes intégrées à la Communauté de communes de la Vallée de L'Homme.

Administrativement, la commune de Audrix est liée au territoire du Bugue :

Tissu scolaire : les enfants sont inscrits à l'école du Bugue ou au RPI Alles-Limeuil-Paunat-St Chamassy et vont ensuite au collège du Bugue.

Action sociale : la commune adhère au SIAS du Bugue

Etablissements de référence au Bugue : Perception, Gendarmerie, Pompiers, Maison de retraite, service de santé et ambulanciers

Secteur Le Bugue / Rouffignac du SDE 24

Code postal du Bugue : 24260

La commune d'Audrix fait partie du périmètre et est déjà intégré au classement Grand Site Vallée Vézère

Tourisme : Le Gouffre de Proumeyssac, activité économique primordiale de la commune travaille uniquement avec l'office de tourisme du Bugue, tous les hébergeurs et restaurants adhérent également à l'office de tourisme du Bugue.

Enfin, la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne n'ayant pas fait d'investissements sur la commune de Audrix, les accords financiers nécessaires pour se retirer ne devraient pas être compliqués.

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour se retirer la communauté de communes de la Vallée Dordogne et Forêt Bessède et intégrer à la communauté de communes de la Vallée de l'Homme.

**Dons Amicale Laïque – Délibération N° 3-2015**

Les membres du conseil municipal acceptent les 2 dons de l'Amicale laïque d'Audrix.

**Don pour travaux de déplacement du réseau d'eau potable – Délibération N° 4-2015**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'entreprise Montastier a procédé au déplacement du réseau d'eau potable sur une parcelle au lieu-dit « Le terme », située en zone constructible de la carte communale afin de permettre la construction de maisons sur cette même parcelle.

Monsieur le Maire indique que le propriétaire de la parcelle a souhaité participer à hauteur de 50% du montant HT des travaux de déplacement soit 3 811,77 euros.

Les membres du conseil municipal acceptent ce don.

**Convention adhésion pôle de santé et sécurité au travail du centre de gestion de la Dordogne - Délibération 5-2015**

Monsieur le maire explique que les employés municipaux sont soumis à une surveillance médicale annuelle.

Un service, mis en place par le Pôle de Santé du Centre de Gestion de la Dordogne, est destiné à assurer des missions en matière de surveillance médicale et d'action en milieu professionnel.

Chaque année la commune doit procéder au renouvellement de la convention d'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail avec le Centre de Gestion de la Dordogne.

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention pour l'année 2015 ainsi que de la charte d'organisation et de fonctionnement du service de médecine préventive

Les membres du conseil municipal acceptent les termes de la convention d'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail avec le Centre de Gestion de la Dordogne ainsi que les termes de la charte d'organisation et de fonctionnement du service de médecine préventive

**Subvention Bafa - Délibération 6-2015**

Monsieur le Maire rappelle que Aurélie TEILLET a fait une demande de subvention pour participation aux frais de son stage de formation générale au Bafa et que cette subvention était soumise à l'acceptation de travailler pour l'association « Enfants des 2 rivières » pour le stage pratique.

Aurélie Teillet a accepté cette condition et occupera les fonctions d'animatrice au centre de loisirs du Coux ou d'Audrix pendant les mois d'été.

Monsieur le Maire propose donc de valider la participation financière de la commune .

**Avenant convention avec Rhizome - Délibération N° 7-2015**

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention a été signée avec l'association « Rhizome » dans laquelle il est formalisé les obligations de l'association et de la commune. La délibération 69-2014, fixait quant à elle les modalités

financières pour les associations de la commune désireuses d'occuper la salle de manière régulière et y proposer des activités payantes.

Monsieur le Maire propose d'adapter les modalités financières au regard des conditions de location, de fixer un forfait annuel de 300 euros exigible au mois de juin et de modifier ainsi l'article 2.3 de la convention pour l'année 2015.

#### **Assurance statutaire du personnel - Délibération 8-2015**

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur Le Maire à signer les contrats CNP assurances pour l'année 2015.

#### **Renouvellement ligne de trésorerie - Délibération N° 9-2015**

Les membres du conseil municipal décident de renouveler la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Charente Périgord, pour un montant de 100 000,00 € et pour une durée de 1 an à compter du 15 janvier 2014

Indexé sur le taux Euribor moyen à 3 mois

### **♦ Séance du 14 mars 2015**

#### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 janvier 2015 - Délibération N° 10-2015**

#### **Demande de retrait de la commune de Audrix du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et la gestion de l'aérodrome de Sarlat - Délibération N° 11 - 2015**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune de Audrix sollicite depuis de nombreuses années son retrait du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Sarlat-Domme.

Cette demande a fait l'objet à plusieurs reprises de discussions en comité syndical mais n'a jamais recueilli suffisamment de voix pour que soit engagée la procédure de retrait.

Suite aux fusions de communauté de communes, Audrix a intégré un territoire sur lequel existe aussi un aérodrome (celui de Belvès) et se trouve très éloignée de l'aérodrome de Domme.

Monsieur le Maire indique que le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Sarlat/Domme réuni le 31 janvier 2015, a accepté à l'unanimité le retrait de la commune de Audrix et a autorisé son Président à mettre en œuvre la procédure réglementaire en sollicitant l'avis de toutes les communes adhérentes au Syndicat.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des incidences financières que représenterait ce retrait, tant pour la commune concernée que pour le Syndicat et indique que le cas de la commune d'Audrix devra rester exceptionnel.

Si le principe de retrait est accepté, la commune d'Audrix devra s'acquitter des sommes restant à payer sur les crédits en cours, soit 1 373,78 €.

#### **Convention fourrière SPA Bergerac 2015 - Délibération N° 12-2015**

#### **Demande d'autorisation de défrichage - Délibération N° 13 -2015**

Monsieur le Maire rappelle que la commune possède des parcelles constructibles au lieu dit « les rats ».

Il explique que conformément à l'article L.311-1 et suivants du code forestier, une demande d'autorisation de défrichage est à réaliser pour pouvoir déposer des permis de construire.

Cette demande de défrichage concerne la parcelle section B n°640 au lieu-dit « Les rats » pour une superficie d'environ 4500 m².

#### **Compte de gestion du budget annexe de l'atelier relais - Délibération N° 14 -2015**

#### **Compte administratif 2014 du budget annexe de l'atelier relais - Délibération N°15-2015**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
146,87 €	4 833,00 €	24 803,90 €	4 462,68 €

#### **Affectation du résultat 2014 du budget annexe de l'atelier relais - Délibération N°16-2015**

#### **Budget primitif 2015 du budget annexe de l'atelier relais - Délibération N°17-2015**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
21 717,38 €	21 717,38 €	26 306,94 €	26 306,94 €

#### **Compte de gestion du budget annexe de l'assainissement - Délibération N° 18 -2015**

#### **Compte administratif 2014 du budget annexe de l'assainissement - Délibération N°19-2015**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
17 160,89 €	19 980,36 €	9 242,13 €	26 813,64 €

#### **Budget primitif 2015 du budget annexe de l'assainissement - Délibération N°20-2015**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20 036,47 €	20 036,47 €	47 344,51 €	47 344,51 €

#### **Compte de gestion du budget annexe de l'eau potable - Délibération N° 21-2015**

#### **Compte administratif 2014 du budget annexe de l'eau potable - Délibération N°-2015**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
52 678,47 €	72 926,66 €	49 245,83 €	53 680,72 €

**Budget primitif 2015 du budget annexe de l'eau potable  
- Délibération N°23-2015**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
66 364,19 €	66 364,19 €	36 190,66 €	36 190,66 €

♦ **Séance du 10 avril 2015**

**Demande de défrichement chemin « Les Rats » -  
Délibération N°24-2015**

Les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à faire une demande d'autorisation de défrichement des parcelles section B 1059 et 1061 au lieu dit « les rats ».

**Augmentation 2015 des loyers des maisons communales  
- Délibération N°25-2015**

Une augmentation de 0,47% sera appliquée sur les loyers des logements communaux à compter du 1er juillet 2015.

**Vote du taux d'imposition des 4 taxes directes locales  
pour 2015 - Délibération N°26-2015**

Les membres du conseil municipal décident de ne pas augmenter le taux des 4 taxes et d'appliquer les taux identiques à 2014:

- Taxe d'habitation: 9,30%
- Taxe foncière bâti: 3,94%
- Taxe foncière non bâti: 62,68%
- Cotisation foncière des entreprises (CFE): 15,33%

**Compte de gestion du budget principal - Délibération  
N°27-2015**

**Compte administratif 2014 du budget principal -  
Délibération N°28-2015**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
209 018,26 €	439 824,24 €	533 270,66 €	633 981,15 €

**Budget primitif 2015 du budget principal -  
Délibération N°29-2015**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
540 646,98 €	540 646,98 €	578 626,19 €	578 626,19 €

**Demande d'étude de faisabilité pour la création d'un  
éclairage public au lieu-dit la Baronnie - Délibération  
N°30-2015**

**Service Energie du Syndicat d'Energies de la Dordogne  
24 (SDE 24)- Délibération N°31-2015**

Les membres du conseil municipal décident de ne pas renouveler l'adhésion de la commune au service énergie du SDE 24.

**Dons - Délibération N°32-2015**

Les membres du conseil municipal accepte le don de 700 euros de l'Amicale Laïque de Audrix et de 2000 euros de l'Association Animation Audrix.

♦ **Séance du 13 juin 2015**

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du  
13 mars 2015 – Délibération N° 33-2015**

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du  
10 avril 2015 – Délibération N° 34-2015**

**Redevance télécoms 2015 – Délibération N° 35-2015**

**Subventions aux associations – Délibération N° 36-2015**

Amicale laïque	200,00 €
Association Musique en Périgord	1 250,00 €
Association Animation Audrix (AAA)	340,00 €
Ecole de Rugby du Bugue	100,00 €
FNATH	20,00 €
LAVIKIVA	200,00 €
Protection de la Vallée Vézère	500,00 €
Retour aux sources	100,00 €
Twirling bâtons	30,00€
Vélo club Buguois	30,00 €
Association Alzheimer	50,00 €
Association Point Org	150,00 €
Judo club Buguois	30,00 €
Enfants des 2 rivières	150,00 €
La malle aux costumes	500,00 €

**Subvention au budget du syndicat d'irrigation St  
Chamassy – Délibération N° 37-2015**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le conseil du syndicat d'irrigation St Chamassy – Audrix propose que les 2 communes participent financièrement au budget du syndicat afin d'équilibrer la section de fonctionnement sous forme de subvention annuelle.

Le conseil syndical propose une participation totale de 6 600 euros à répartir au prorata du nombre d'hectares de chaque commune.

La participation de la commune de Audrix s'élèverait à 2 104 euros.

**Demande d'implantation d'une nouvelle antenne relais  
– Délibération N° 38-2015**

A regard du manque d'information, les membres du conseil municipal à 2 voix contre, 1 abstention et 8 voix pour, autorisent une simple étude avant de pouvoir se prononcer sur la faisabilité du projet.

## Budget principal - Décision modificative n°1/ Virements de crédit - Délibération n°39-2015

### Recrutement contrats aidés - Délibération N° 40 -2015

Le conseil municipal autorise le Maire à recruter des contrats aidés dans le cadre de « contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi »

### Convention de mise à disposition de la piscine municipale - Délibération N° 41 -2015

Monsieur le Maire propose de signer une convention de mise à disposition de la piscine municipale à Monsieur Christophe PALOMO pour des cours de natation.

## Budget principal - Décision modificative n°2/ Virements de crédit - Délibération n°42-2015

## > Commémoration

### *Cérémonie du 8 mai*

Pour ce 70ème anniversaire de l'arrêt des combats en Europe, vous étiez nombreux à être venus honorer la mémoire de ceux qui ont donné de leur vie pour défendre la France, préserver notre indépendance et notre liberté.

Lecture du discours officiel, dépôt du bouquet, et enfin, pour évoquer ce jour de liesse collective, lecture d'un extrait du livre « la rose et la bleue » écrit par Jacqueline LANG qui décrit la joie irrépensible des Audriquois et tout particulièrement des habitants de Gravard.

C'est autour du verre de l'amitié offert par la municipalité que s'est terminée cette commémoration.

## > Activités municipales

### *Fête des mères*

Comme chaque année, la municipalité a honoré les mamans audriquoises.

Toutes ont été invitées à se retrouver sur la place du village le dimanche 24 mai pour recevoir le traditionnel bouquet et échanger leurs souvenirs autour du verre de l'amitié.

### *Tablées nocturnes*

Depuis le 4 juillet, la place du village a renoué avec la tradition estivale des tablées nocturnes.

Audriquois et Audriquoises, habitants des villages voisins, touristes de tous horizons, même des américains sont venus déguster des assiettes gourmandes proposées par des producteurs locaux (quelques nouveaux auxquels nous souhaitons la bienvenue) et savourer des vins de qualité avec ... modération !

Pour sécuriser l'accès, la municipalité a mis en place un contournement par l'ancien chemin qui relie l'entrée du bourg à la route de St Chamassy, qui a été remis en état et empierré. Interdit et fermé à la circulation les autres jours, il permet d'accéder au parking aménagé dans les prés sous la salle polyvalente.

## > État civil 2014

### ♦ Naissances

*Le 28 août 2014*

**Clémentin Donato**

*De Fabienne et Alessandro PICCINNO SAULIERE*

*Le 25 janvier 2015*

**Matthew**

*De Coralie et Gaël CLERMONT*

Tous nos vœux à ces bébés et nos félicitations aux heureux parents

### ♦ Décès

*LE 11 mai 2014*

**Monsieur Serge LACOMBE**

*15 juillet 2015*

**Madame Alice MARTY**

Nous renouvelons nos vives condoléances à leur famille

... INFOS...

**Où en sommes-nous  
avec nos déchets  
ménagers ?**



Actuellement, nous payons une taxe forfaitaire sur notre foncier bâti.

Cette taxe correspond à 3 critères de ramassage.

Elle est tout d'abord liée à la méthode de collecte.

Pour Audrix, il s'agit de mettre nos déchets ménagers, sacs jaunes et noirs, sur une aire de stockage prévue à cet effet. Elle est située sur la route de Gravard (Vous en avez été informés par un document imprimé sur le journal communal N°50)

La commune souhaite une collecte porte à porte...**Elle assure et finance entièrement cette collecte.** Il s'agit donc d'un service supplémentaire **qui n'est pas inclus dans votre taxe.** Ce service supplémentaire est aménagé pour l'été : 2 collectes au lieu d'une le reste de l'année.

Nous avons souhaité que les usagers gros producteurs de déchets allègent ce service supplémentaire en emportant eux-mêmes leurs déchets sur la plate-forme...Hélas ! C'est l'inverse qui est constaté...

La commune est donc confrontée à un choix qui vous concerne tous :

- soit chacun s'investit pour alléger ce service en emportant ses déchets correctement emballés dans des sacs fermés sur la plate forme, **ce qui est conforme à la taxe actuelle**
- soit la charge en sera confiée au SYGED. C'est une charge importante, la commune est étendue, l'habitat dispersé. Le coût qui vous sera imputé est proportionnel à la complexité de la mise en œuvre ! **Une envolée pour notre taxe foncière bâtie !...**

A Audrix , la taxe foncière bâtie est une des plus faibles du département, pour préserver cet avantage, votre adhésion est indispensable.



N'oubliez pas que :

La collecte des déchets est essentielle à la salubrité publique , **celui ou ceux qui l'assurent doivent être respectés**

Les déchets doivent être déposés dans des sacs bien fermés, les consignes de tri respectées, les sacs sortis en temps et en heure (avant 9 heures).



Source internet ( Que choisir)  
Protégeons notre planète,  
préservons là pour nos enfants

## Schéma de biodégradabilité des déchets

2-4 semaines

6 semaines

1-5 mois

3-14 mois

1-3 ans

13 ans

50 ans

80 ans

200 ans

400-450 ans

600 ans

indéterminé





## > Vie associative de la commune



Cette année encore l'AAA a fêté les mamans audrixiennes : rencontre autour d'un repas convivial (réglé par les participants) à la table d'Obélix. Apéritif offert par l'association

L'Association Animation Audrix a organisé la maintenant rituelle Fête de la Musique dans la salle polyvalente.

Respectueux de la tradition originelle de cette fête, quelques audrixiens, des habitants des villages voisins sont venus interpréter des morceaux musicaux et quelques chants. Les amoureux de la danse, n'ont pu résister aux rythmes entraînants et ont envahi la piste.

Quelle occasion rêvée pour inaugurer le théâtre de verdure dont l'acoustique est intéressante !

Tous les participants ont apprécié les interprétations d'Eric Marc VEYRENT au saxo, de Catherine BRUNON au clavier, à la guitare sans oublier le chant, de Jean Jacques VARAILLON à la flûte, de Jean Claude LEVY au clavier synthé, de Josiane, Franck et Bernadette et du groupe « Les Fauss'airs ».

Bravo et merci à tous pour le plaisir partagé.



Juillet-août : chaque samedi soir de délicieux fumets envahissent le bourg...Périgourdiens, touristes sont fidèles au rendez-vous et savourent en musique de délicieux produits locaux.

L'association gère l'intendance. Son président très investi prend tous les contacts en janvier pour qu'au printemps tout soit prêt, veille à l'organisation générale. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...

Septembre : vous pourrez tous chiner lors du vide grenier.

L'année se terminera lorsque, si nous avons tous été bien sages, le Père Noël rendra visite aux enfants de la commune, invité un peu avant l'heure par les membres de l'association et l'amicale laïque.

Nous prévoyons pour l'an prochain une exposition de photos et de cartes postales anciennes pour « raconter » l'histoire de notre village.

Si vous en possédez, merci de nous les communiquer. Pour mener à bien ce projet, nous avons absolument besoin de vous !

Nous rappelons que toutes les informations sont disponibles sur le site :

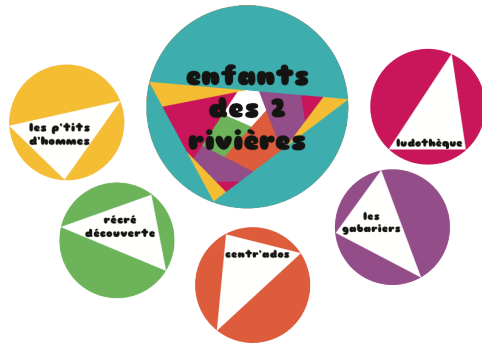
**<http://aaaudrix.free.fr>**

Nous serons heureux d'accueillir au sein de la structure associative tous les nouveaux bénévoles désireux de s'investir dans la vie du village, de participer aux animations existantes ou de développer d'autres propositions.

Michèle Cibert (secrétaire)



## LES P'TITS D'HOMMES



L'été a fait son apparition et le centre doit faire face à une demande plus forte que ses propres capacités : 73 demandes par jour pour 48 places disponibles autorisées. Tous les enfants sont amenés à s'inscrire vers les autres centres organisés par l'Association des Enfants des Deux Rivières (EDR). La gestion globale permet de répondre aux satisfactions des enfants et parents, mais l'attractivité du centre d'Audrix demeure très forte. La piscine, sa gestion et son intégration dans le village contribuent à la notoriété.

Cet été des programmes attrayants pour tous les goûts : juillet sera marqué par une promenade dans l'époque Médiévale ; août sera consacré au Pôle Nord, une recherche de fraîcheur et d'aventure.

Pour les ADOS, un programme à la carte, par thème afin de conquérir l'autonomie et l'adaptation. Du camping, des jeux et une nouveauté avec la recherche des cistes.

### Une ciste, qu'est-ce que c'est ?



C'est une boîte étanche contenant quelques objets, et qui a été volontairement cachée quelque part. Il n'y a rien d'autre à gagner que le plaisir de la découvrir !

La personne qui a caché une ciste est le "Cacheur", et les personnes qui la trouvent sont évidemment des "Trouveurs" !

Comment devenir un Cacheur ou un Trouveur de cistes ? C'est très simple.

Pour répondre à ces questions, nous vous invitons à vous rendre sur le site <http://www.cistes.net/>

Une véritable chasse au trésor va être lancée. Pourquoi ne pas devenir cacheur ?

La ludothèque a décidé 10 ans après son lancement de mieux utiliser le potentiel de la structure et des compétences. Amener des jeux sur la place publique, proposer des animations ludiques dans les villages, créer un souffle d'animation par des fonctionnements par thème, jeu du mois, ... Bientôt, le nouveau programme sera communiqué par des moyens ludiques...

L'ensemble des centres sont dans un mouvement pour continuer à apporter une animation de très grande qualité. Leur participation active aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) conforte leur positionnement.

Avec l'équipe d'animateurs, de responsables et de bénévoles, l'été et la rentrée qui suivra apporteront la joie et la satisfaction auprès des participants et des familles.

Lisbeth CHATENOU  
Vice-Présidente de l'association  
« Enfants des 2 rivières »





L'association « Échanges et Vie », créée en Juin 2014, poursuit laborieusement ses efforts.

Elle cherche à implanter, sur un terrain situé à Lesquillerie, 4 maisonnettes destinées à accueillir des personnes retraitées, désireuses de ne pas vivre isolées, cette première étape du vieillissement, et permettant d'accueillir temporairement des personnes pour un séjour.

Elles seront regroupées autour d'un espace commun, abritant une salle où seront proposées des activités (ouvertes à tous) soucieuses du « bien-être », telles que la méditation, la relaxation, le yoga, le qi-cong... La rencontre, entre des personnes en quête de plus d'authenticité et de cohérence dans leur vie et des personnes d'âge mûr en quête de sérénité

vers la fin de leurs jours, ne peut être que fructueuse !

Actuellement, l'association commence les démarches administratives nécessaires et étudie, avec un architecte, la faisabilité de ce projet...

Son conseil d'administration, composé de 10 membres, s'octroie une pause estivale après des réunions mensuelles assidues ; celles-ci reprendront en Septembre.

En conclusion, une phrase de Max Twain (écrivain américain) : « Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ! »

Catherine Brunon

## Amicale Laïque

Bonjour à tous les habitants d'Audrix.

Nous tenons à vous présenter les activités qui ont eu lieu au cours de cette année.

Seulement une quinzaine le 27 mars (c'est pour mieux repartir ensuite), et le 27 juin le traditionnel repas de la St Jean auquel 80 personnes ont assisté. Nous les en remercions. Pour la suite, une sortie au Cabaret à « L'Ange Bleu » est prévue. Nous vous en tiendrons informés par les voies de distributions courantes.

Sachez que toutes les Audrixiennes et tous les Audrixiens ou autres personnes sont les bienvenus.



Je remercie l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement: sans eux l'Amicale laïque n'existerait pas.

Nous vous souhaitons un bon été.  
A bientôt

Le président, Jean-Claude Leurs  
et les membres,



# MUSIQUE en PÉRIGORD

## 27<sup>e</sup> Festival Musique en Périgord Dimanche 2 août au Jeudi 13 août 2015

Dans ce festival né à Audrix, le programme permettra, comme à l'accoutumée un accès à un large éventail musical, en explorant, cette année encore, un domaine varié : Musique de Chambre, Musiques du Monde, Jazz entre autres seront au programme, avec, bien entendu un concert destiné au Jeune Public.

**Dimanche 2 août 18h**  
**Halle du Bugue**  
Inauguration

**Horse Raddish**  
Musiques Klezmer  
*Entrée libre*

**Mardi 4 août 21h**  
**Parc du Château Campagne**  
Musiques du Monde

**René Lacaille ek Marmaille**  
Chant, Musique de l'Océan indien

**Jeudi 6 août 11h**  
**Grand foyer Saint-Cyprien**  
Concert Jeune Public

**Quatuor Anches Hantées**  
**Elodie Fondacci Récitante**  
Contes de Ma Mère l'Oye

**Vendredi 7 août 21h30**  
**Gouffre de Proumeyssac Audrix**  
Jazz

**Trio Michel Herblin**



**Dimanche 9 août 21h**  
**Eglise de Tayac Les Eyzies**  
Musique de Chambre

**Ensemble Stradivaria**  
Quatuors de Mozart

**Mardi 11 août 21h**  
**Eglise Saint-Chamassy**  
Musiques du Monde

**Le Ghazal**  
Musique Afghane

**Jeudi 13 août 21h**  
**Eglise Audrix**  
Musique de Chambre

**Trio Hermione / Hermine Huguenel**  
Schumann, Brahms, Schubert, Berlioz



### Tarifs Réservations

Renseignements, Réservations : Par Mail : [otvalleedordogne@gmail.com](mailto:otvalleedordogne@gmail.com)  
Par Téléphone : 05 53 30 36 09 (Office de tourisme de Saint-Cyprien 24220)

Places : 20 € . Adhérents : 15 €. Jeunes, Etudiants, Chômeurs : 5 €

**Les habitants d'Audrix bénéficient du tarif adhérents**

Spectacle Jeune Public : enfant (5 €) accompagnant (10 €)

Pour le concert du 7 août au Gouffre de Proumeyssac :

Renseignements, Réservations : 05 53 07 27 47. Places : 25 et 22 €

<http://musiqueenperigord.fr>

# CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS TRANSITION OU MUTATION

**Les tarifs réglementés de vente d'électricité pour l'ensemble des clients ayant un contrat dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA (tarifs jaunes et verts) disparaîtront au 31 décembre 2015.**

La fin de ces tarifs est encadrée par la loi de décembre 2010 sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité, dite NOME. Les entreprises concernées reçoivent des courriers du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, les informant de cette échéance et des possibilités de quitter les tarifs réglementés pour un contrat en offre de marché, à tout moment, sans préavis et sans frais de résiliation.

Sous couvert d'une mise en conformité avec le droit européen, **il s'agit de laisser la possibilité aux fournisseurs d'énergie de fixer librement les offres de marché.** Ce ne sera plus les fournisseurs historiques (EDF et les entreprises locales de distribution) qui proposeront les tarifs réglementés fixés par le Gouvernement.

Ce premier niveau d'action s'inscrit également dans **un plan de réduction énergétique**, en relation avec les changements climatiques et les utilisations des ressources, avec aussi avec la prise en compte de l'évolution des futures consommations (parc voitures électriques,...).

*Face aux préoccupations environnementales croissantes, l'Union européenne a adopté des objectifs ambitieux, dits des « 3x20 ». Il s'agit d'ici 2020 :*

- de faire passer à 20 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européen ;
- de réduire de 20 % les émissions de CO<sub>2</sub> des pays de l'Union par rapport à 1990 ;
- d'accroître l'efficacité énergétique de 20 %.

*Dans le prolongement de cette politique européenne, la France a adopté, par les lois issues du Grenelle de l'environnement, des mesures visant notamment à maîtriser la demande en énergie. Elle s'est également engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre.*

*Parallèlement au développement des énergies renouvelables, les usages de l'électricité connaissent de profondes évolutions. Certains usages déjà existants ont pris une ampleur considérable (climatisation, chauffage électrique). D'autres, comme le véhicule électrique et la pompe à chaleur, se développent et augmenteront la consommation d'électricité déjà en forte hausse.*

*Ces changements contraignent le pilotage des réseaux électriques car :*

• *la consommation d'électricité connaît de fortes variations horosaisonnnières. La consommation d'énergie est plus importante en hiver qu'en été. Elle fait l'objet de pointes et de creux journaliers ;*

• *les moyens de production d'électricité sont de plus en plus variables, du fait de l'intermittence de leurs sources renouvelables ;*

• *le développement de la production décentralisée conduit à multiplier de manière très importante les sites de production, et à injecter de l'énergie sur des réseaux de distribution conçus pour l'acheminer et non la collecter.*

*Ces contraintes imposent de revoir les règles habituelles d'exploitation des réseaux et exige des adaptations en termes d'observabilité et de conduite des réseaux électriques.*

**Au 31 décembre 2015, le contrat d'électricité sera caduc pour les entreprises concernées. Il faudra souscrire un nouveau contrat avec des fournisseurs actifs autorisés dans la zone géographique.**

Ce changement contractuel amène beaucoup de réflexion sur les conditions de cette mutation. Au-delà de la contrainte et ou des interrogations sur les améliorations apportées par cette « libéralisation des offres de marché », il y a une opportunité à saisir pour revoir ses modes de consommation tout en sachant que « la meilleure économie est la consommation que l'on n'a pas dépensée ».

***Plusieurs pistes pour comprendre et réduire sa facture énergétique, ou comment réussir sa transition énergétique.***

Les sources d'énergie sont et deviendront nombreuses : nucléaires, solaires, éoliens,... Pour faire face aux mutations du paysage énergétique, **il est nécessaire de moderniser le système électrique.** Le contexte français et européen, dans lequel se sont développés les réseaux électriques, conduit à privilégier le déploiement des technologies de Smart grids plutôt que le remplacement et le renforcement massif des réseaux.

*Jusqu'à présent, l'équilibre du système électrique était obtenu en pilotant principalement l'offre d'énergie en fonction de la demande, aux meilleures conditions d'approvisionnement et de coût.*

*Aujourd'hui, la nouvelle donne énergétique ne permet plus de gérer le système électrique de cette façon. Du fait du caractère difficilement pilotable de l'offre, l'ajustement qui permet d'équilibrer le système électrique se fait non seulement par l'offre mais aussi par la demande. C'est la raison pour laquelle la demande doit être gérée de façon active, notamment en incitant les consommateurs à s'effacer lors des pics de consommation.*

*La gestion des réseaux électriques, jusqu'à présent centralisée et unidirectionnelle allant de la production à la consommation, sera demain répartie et bidirectionnelle. Cela constitue un changement sans précédent dans la façon de concevoir et de piloter le réseau et nécessite de l'adapter.*

*La solution qui consisterait à ne faire que du renforcement de réseaux est sous-optimale et difficilement réalisable, eu égard à la démographie croissante en ville, à la difficile acceptabilité sociale des nouvelles infrastructures et aux coûts importants des investissements à consentir.*

*Cette adaptation du système électrique doit donc passer par l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication aux réseaux.*

**L'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication aux réseaux les rendra communicants et permettra de prendre en compte les actions des acteurs du système électrique, tout en assurant une livraison d'électricité plus efficace, économiquement viable et sûre.**

*Les réseaux électriques intelligents, ou Smart grids, sont communicants car ils intègrent des fonctionnalités issues des technologies de l'information et de la communication. Cette communication entre les différents points des réseaux permet de prendre en compte les actions des différents acteurs du système électrique, et notamment des consommateurs. L'objectif est d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande à tout instant avec une réactivité et une fiabilité accrues et d'optimiser le fonctionnement des réseaux.*

*Le système électrique passe d'une chaîne qui fonctionne linéairement à un système où l'ensemble des acteurs est en interaction.*

*Rendre les réseaux électriques intelligents consiste donc en grande partie à les instrumenter pour les rendre communicants. Actuellement le réseau de transport est déjà instrumenté notamment pour des raisons de sécurité d'approvisionnement. En revanche, les réseaux de distribution sont faiblement dotés en technologies de la communication, en raison du nombre très important d'ouvrages (postes, lignes, etc.) et de consommateurs raccordés à ces réseaux. L'enjeu des Smart grids se situe donc principalement au niveau des réseaux de distribution.*

Le système électrique sera ainsi piloté de manière plus flexible pour gérer les contraintes telles que l'intermittence des énergies renouvelables et le développement de nouveaux usages tels que le véhicule électrique.

Ces contraintes auront également pour effet de faire évoluer le système actuel, où l'équilibre en temps réel est assuré en adaptant la production à la consommation, vers un système où l'ajustement se fera davantage par la demande, faisant ainsi du consommateur un véritable acteur.

Aller vers un compteur évolué recueillant les bonnes informations pour mieux ajuster ses consommations aux besoins et niveaux tarifaires de l'instant. C'est l'enjeu de demain pour maîtriser ces évolutions. Il existe des outils type compteur Linky.

Mais tout ceci doit être précédé d'une analyse de ses consommations. La disposition de compteurs pour mieux mesurer ces dernières et surtout les contrôler (outil E.Online d'Enerdis) : meilleure connaissance du fonctionnement des installations, détection des situations où ont lieu les pics de consommations, nature des équipements énergivores, identification des anomalies,....

Des actions peuvent se mettre en place en fonction des analyses : des mesures d'efficacité passive (isolation, double vitrage, ...) et des mesures d'efficacité active (régulation, variateur de vitesse, contrôle de l'éclairage, outils de maintenance et suivi,...).

La transition énergétique conduit à une véritable mutation des comportements et des modes de conduites. **Devenir consomm'acteur en trois actes : être mieux informé, agir sur sa consommation, et pourquoi pas devenir producteur.** La troisième action, c'est l'acceptation de participer activement à la gestion de l'équilibre offre/demande d'électricité en injectant sur le réseau sa production d'électricité issue de sources renouvelables.

La fin du tarif réglementé sonne le glas pour notre système ancien des achats d'énergie, y compris à court terme pour les particuliers.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas imaginer l'émergence d'actions collectives au sein d'un hameau, d'un village. Ne devons-nous pas anticiper pour maîtriser notre quotidien ? Devons-nous subir une loi du marché éparse, ou devons-nous prendre en main notre destin dans une gestion collaborative, coopérative ?

Le changement qui s'annonce (avec le plan climat à Paris à l'automne) s'accompagnera d'une plus grande responsabilité basée sur notre énergie humaine à relever les défis.

**James Chatenoud**

Source : CRE Commission de Régulation de l'Energie, site très intéressant à approfondir.

<b>Caractéristiques des réseaux électriques actuels</b>	<b>Caractéristiques des réseaux électriques intelligents</b>
Analogique	Numérique
Unidirectionnel	Bidirectionnel
Production centralisée	Production décentralisée
Communicant sur une partie des réseaux	Communicant sur l'ensemble des réseaux
Gestion de l'équilibre du système électrique par l'offre/production	Gestion de l'équilibre du système électrique par la demande/consommation
Consommateur	Consom'acteur

## Des funambules dans le gouffre

06/03/2015



▲ Les funambules traverseront le gouffre de Proumeyssac sur une corde lâche, à l'occasion des Journées nationales des grottes touristiques.  
© PHOTO DR

**S**amedi, au gouffre de Proumeyssac (1), une équipe de sportifs a installé le matériel nécessaire à l'animation phare de la deuxième édition des Journées nationales des grottes touristiques. Samedi 11 et dimanche 12 avril, le site accueillera l'association Les Mous de la sangle, de Montpellier. Guillaume Barrande, Frédéric Pascal, Nicolas Rebert, Enzo Fappani et Gaby Riel, de jeunes funambules de l'extrême, tenteront de réaliser une traversée du gouffre sur un fil, à plusieurs dizaines de mètres suspendus dans le vide. Cette traversée sera visible dans la grande salle de la cathédrale de cristal. La performance est d'autant plus difficile à réaliser en slackline (NDLR : corde lâche) que la grotte ne permet pas aux funambules d'avoir des repères, comme la ligne d'horizon. Cette opération est une initiative de l'Association nationale des exploitants de cavernes aménagées pour le tourisme (Anecat). Les bénéfices seront reversés à l'association Enfants de la Lune, qui vient en aide aux enfants atteints de xeroderma pigmentosum (XP), une maladie génétique autosomique et récessive.

Jessica Guglielmi

(1) Contact au 05 53 07 27 47.

## Transition réussie pour Musique en Périgord

03/04/2015



▲ Le bureau de l'association Musique en Périgord et les représentants des quatre communes partenaires (à gauche).  
© PHOTO JESSICA GUGLIELMI

**M**ardi, s'est tenue l'assemblée générale de l'association Musique en Périgord à Audrix, présidée par Serge Maury. Il était entouré pour l'occasion de Jean-Claude Lévy, Vice-président et directeur artistique, Monique Lejeune, secrétaire, Ariëne Lang, secrétaire adjointe et attachée de presse, et Alain Ingrassia, trésorier. Étaient également présents : Philippe Labrousse du Conseil général, Claude Thullier, le maire d'Audrix ainsi que d'autres élus et représentants d'associations partenaires.

Serge Maury, en tant que président de l'association depuis un an, avait toutes les raisons d'être heureux, puisque cette année de transition pour Musique en Périgord, censée « assurer la pérennité de la manifestation », a été une année équilibrée. Le bilan financier de l'année écoulée affiche un bénéfice de 42 euros.

42 euros de bénéfices

Le festival 2014 de l'association a coûté 33 731 euros à Musique en Périgord. 63 % du budget a été couvert par des subventions : 4 000 euros de la Région, 10 000 euros du Département et 7 150 euros de la part des villes participantes et de partenaires. La billetterie n'a rapporté que 19 % du budget : « Ça peut paraître peu, mais c'est dans tous les festivals pareil. Les mécénats et subventions sont importants pour maintenir un beau festival », souligne Jean-Claude Lévy.

La 27<sup>e</sup> édition du festival Musique en Périgord se déroulera du 2 au 13 août. Comme à l'accoutumée, le programme permettra un accès à un large éventail musical : musiques de chambre, klezmer, du monde, mais aussi un concert destiné au jeune public.

Jessica Guglielmi

## Dordogne : un professeur fou pour apprendre la géologie au gouffre de Proumeyssac

Jusqu'au 8 mai, le site d'Audrix (24) propose des expériences éducatives amusantes destinées au jeune public

15/04/2015



4. Le professeur Géopôle et sa carriole aménagée en laboratoire  
© JESSICA GUGLIELMI

**D**u nouveau au parc ludo-pédagogique du gouffre de Proumeyssac pour les vacances de printemps. Jusqu'au 8 mai, le site d'Audrix (24) accueille le professeur Géopôle.

Ce personnage fou est investi d'une mission : apprendre aux enfants comment s'est formé le sol périgourdin. Avec humour et pédagogie, il fait découvrir à son public de quelle manière s'est creusé le gouffre de Proumeyssac et lui explique le principe de la formation des stalactites et stalagmites.

### *Il fait la démonstration du creusement du gouffre avec de l'eau, du sable...*

Avec sa carriole aménagée en laboratoire, il sillonne le parc ludo-pédagogique pour partager avec les visiteurs ses expériences aussi amusantes qu'instructives.

En quelques minutes, il fait la démonstration du creusement du gouffre avec de l'eau, du sable et tout un système simple et astucieux.

Grâce au professeur Géopôle, la géologie n'aura plus de secret pour les visiteurs de Proumeyssac.

A retrouver dans le parc de Proumeyssac jusqu'au 8 mai, du lundi au vendredi à 15 heures, 16 heures et 17 heures. Renseignements au 05 53 07 27 47 ou sur le

[site du gouffre de Proumeyssac](http://site.du.gouffre.de.proumeyssac).

## Découvrir autrement Proumeyssac



4. Bernard Avri, de Slack'a lot, a initié les visiteurs du gouffre de Proumeyssac à la slackline.  
© PHOTO JESSICA GUGLIELMI

10/04/2015

**C**e week-end, l'Association nationale des exploitants des cavernes aménagées pour le tourisme (Anecat), qui rassemble près de 80 de des grottes, gouffres, avens et rivières souterraines de France, organisait les Journées nationales des grottes touristiques au profit des Enfants de la Lune.

Pour l'occasion, Alain Francis, président de l'Anecat et directeur du gouffre de Proumeyssac, a ouvert ses portes aux passionnés de slackline, qui ont pu traverser le gouffre sur une sangle de près de 24 mètres de long et à 25 mètres de hauteur. Pour faire découvrir cette nouvelle activité aux touristes, trois regroupements de passionnés étaient présents : Tous en sangle (Bordeaux), Lemov'slack (Limoges) et Slack'a lot (Figeac). Des sangles avaient été installées

dans le ludoparc, à différentes hauteurs. Georiel Confouan, de Tous en sangle, a expliqué avec humour que tout le monde peut aimer ce sport : « Le manque d'équilibre est le premier argument pour ne pas monter sur une slackline. Pourtant, tout le monde marche sur deux jambes, ça s'appelle avoir un bon équilibre, non ? Ce dont on a besoin surtout, c'est de la patience et de la persévérance. »

« Une expérience unique »

Apparue en 2005 en France cette discipline attire beaucoup de monde, mais les lieux de pratique sont encore rares. « Dans un endroit comme le gouffre de Proumeyssac, c'est vraiment une expérience unique, c'est ce qu'on recherche : la nouveauté, l'adrénaline », soulignait Enzo Fapanini. Pour Alain Francis, cette pratique est techniquement très compliquée, mais « les visiteurs sont ravis de cette double découverte. Ces journées sont faites pour ça : découvrir les grottes autrement, en sortant des sentiers battus. »

Renseignements sur le site de l'Anecat ([grottes-en-france.com](http://grottes-en-france.com)) ou sur les pages Facebook des groupements de slack.

Jessica Guglielmi



## Sur un fil dans le gouffre de Proumeyssac



Le gouffre de Proumeyssac a accueilli, ce week-end, des passionnés de slackline (lire « Sud Ouest » d'hier). C'était une première dans ce lieu magique où Gus, de l'association Tous en sangle, de Bordeaux, a traversé la cavité sur une sangle à 25 mètres de hauteur. PH. J. G.

18/04/2015

## Un tour à Proumeyssac

22/05/2015



À l'occasion des 40 ans du Triumph Club de France (lire « Sud Ouest » de mercredi), il y avait samedi une cinquantaine de ces voitures garées sur le parking du gouffre de Proumeyssac. Ces passionnés ont profité du 27e Event pour faire le tour des richesses de la Dordogne. PH. J. G.

## La drôle de visite de Proumeyssac

06/07/2015



À Depuis son enfance, Norbert Champignon ne se sépare jamais de ses deux canards, Saturnin et Pinpin.  
© PHOTO JESSICA GUGLIEMI

Depuis deux ans, le gouffre de Proumeyssac fait appel durant l'été à un guide un peu spécial baptisé Norbert Champignon, pour des visites théâtralisées. Le comédien qui le campe présente le site d'une manière originale, à l'intention des parents et des enfants.

Son personnage, Norbert Champignon, n'a jamais vu de grotte de sa vie, à part le gouffre. En 1907, un an après la découverte du site, les propriétaires ont fait appel à lui pour les premières visites. Et c'est avec ses deux canards aventuriers, Saturnin et Pinpin, qu'il propose une subtile combinaison entre les premières visites du début du XXe siècle et celles d'aujourd'hui.

Pratique. À partir de demain et jusqu'au jeudi 27 août. Les mardis et jeudis à 19 heures, sur réservation uniquement. Tarifs : adultes, 10,90 € ; de 4 à 15 ans, 7,40 €. Renseignements et réservations au 05 53 07 85 85.

Jessica Guglielmi

# Musique en Périgord lève bientôt le rideau

30/07/2015



▲ L'ensemble Horse Raddish jouera sa musique klezmer dimanche 2 août au Bugue.  
© PHOTO DR

**D**epuis sa création en 1969 dans l'église romane d'Audrix, village du Périgord noir entre Vézère et Dordogne, les objectifs du festival Musique en Périgord n'ont pas varié : accueillir des artistes consacrés mais aussi de jeunes interprètes, faire connaître et aimer la musique en milieu rural, et familiariser les enfants avec différents types de musiques (1).

Publié Arlette Lang, attachée de presse du festival, met en avant les efforts faits afin de « permettre aux enfants d'accéder avec plaisir à la musique. Les enfants sont invités à des répétitions et un concert leur est spécialement consacré ». La diversité des programmes et l'ambiance chaleureuse des concerts qui réunissent les interprètes, les habitués et les nouveaux spectateurs caractérisent cette manifestation.

La 27<sup>e</sup> édition se déroulera du 2 au 13 août, avec un large éventail musical : musique klezmer, musique de chambre, chant, musiques du monde et jazz.

## Le programme

Dimanche 2 août. À 18 heures sous la halle du Bugue, ensemble Horse Raddish (Paris), musique klezmer.

Mardi 4 août. À 21 heures dans le parc du château de Campagne, René Lacaille ék Marmaille, musiques du monde.

Jeudi 6 août. À 11 heures au grand foyer de Saint-Cyprien, concert Jeune public avec Les Anches Hantées, quatuor de clarinettes, et Elodie Fondacci (Paris). « Voyage au pays des contes : Ma Mère l'Oye ».

Vendredi 7 août. À 21 h 30 au gouffre de Proumeyssac à Audrix, trio Michel Herblin (Dordogne), jazz.

Dimanche 9 août. À 21 heures, à l'église de Tayac aux Eyzies. « Amadeus Divertimenti », par l'ensemble Stradivaria (Nantes), musique de chambre.

Mardi 11 août. À 21 heures, à l'église de Saint-Chamassy, Le Ghazal, musiques afghanes et indiennes (Rhône-Alpes).

Jeudi 13 août. À 21 heures à l'église d'Audrix, trio Hermione (alto, piano et la mezzo-soprano Hermine Huguénel), musique de chambre.

J. G.

(1) Afin de sensibiliser les enfants, Jean-Claude Lévy, directeur artistique du festival, s'est rendu au centre de loisirs d'Audrix mardi. Il ira à celui de Saint Cyprien aujourd'hui à 14 heures et à celui du Coux lundi 3 août à 11 heures.

## La musique classique racontée aux enfants



▲ Jean-Claude Lévy est venu rencontrer les enfants au centre de loisirs, mardi.  
© PHOTO JESSICA GUGLIELMI

**E**n vue du concert Jeune public du festival Musique en Périgord qui aura lieu jeudi 6 août à Saint-Cyprien (lire ci-dessous), le directeur artistique Jean-Claude Lévy s'est rendu, mardi, au centre de loisirs d'Audrix (1). Il a ainsi pu sensibiliser les enfants à l'histoire des contes de « Ma Mère l'Oye », d'après Charles Perrault, et à la musique de Maurice Ravel. Les enfants, âgés de 6 à 12 ans, ont pu écouter différents extraits mettant en parallèle une interprétation par un orchestre face à celle d'un quatuor de clarinettes. Ils ont aussi pu découvrir d'une autre façon des grands classiques du conte, comme « La Belle et la Bête » ou « Le Petit Poucet ».

Jessica Guglielmi

(1) Il était aussi au centre de loisirs de Saint-Cyprien hier et ira à celui du Coux lundi 3 août.

31/07/2015

## Enquête médiévale

06/08/20156



**J**eudi dernier, changement d'époque pour les enfants du centre de loisirs d'Audrix. La directrice Isabelle Rousseau et les cinq animateurs sont remontés jusqu'au Moyen Âge pour proposer une enquête médiévale qui a permis à tous de développer l'esprit d'équipe. PHOTO J. G.

### > *Un épisode de la vie à Audrix au XVIIIe siècle*

Le 26 mai 1761 dans l'étude du notaire royal Meyre à Saint Cyprien, Antoine Allègre, travailleur habitant du village de la Mélonie, paroisse de St Chamassy « faisait vente à Hélié Barracas travailleur habitant du village du Bos paroisse de St Chamassy savoir un mourceau de terre labourable de la grandeur et contenance qui est situé dans le tènement del grand Rats paroisse d'Audrix et St Chamassy de la mouvance du seigneur de la Borie de La Batut ». Ce détail important explique pourquoi les habitants du Bos payaient des redevances au seigneur de La Batut alors qu'ils dépendaient au temporel du Prévost de l'évêché de Sarlat auquel ils étaient également assujettis pour leur propre section. Le dictionnaire topographique du département de la Dordogne publié en 1873 par le vicomte de Gourgues nous indique que 18 lieux-dits en Périgord portent ce nom de Rats. Le lieu-dit qui nous concerne est cet espace autrefois situé sur les deux paroisses d'Audrix et St Chamassy, entre la Mélonie et les Grèzes, limité au nord par la Baronie-est et la route d'Audrix à St Cyprien et à l'est le lieu-dit des Brousses. Autrefois un ruisseau qui prenait sa source en haut de ce petit vallon sur le territoire d'Audrix se dirigeait vers l'aqueduc sous la route de St Chamassy et ensuite poursuivait son trajet pour rejoindre le ruisseau de Boule qui se jetait dans la Dordogne à Bigaroque.

Les derniers agriculteurs du pays ont gardé la mémoire de ces lieux qui se nommaient la combe des Rats ou la terre de Melon. Un abri des chasseurs profite aujourd'hui dans ce cadre sylvestre d'un endroit calme et paisible.

Le notaire du 18<sup>ème</sup> siècle n'indiquait pas la surface du terrain mais précisait les noms des territoires, au levant la vigne de Jean Melon, au midi le bois de Jean Gineste, au couchant la terre d'Antoine Rougier et au nord la terre et vigne d'Antoine Roque.

Le 28 janvier 1763 Hélié Bassacas faisait son testament\* au Bos pardevant le notaire royal Meyre qui cette fois s'était déplacé « parce que Hélié était malade ». Il était temps en effet ! Quelques mois plus tard il est décédé ainsi que Jeanne Marty qu'il avait épousé le 1<sup>er</sup> novembre 1714.

Plusieurs enfants étaient issus de ce mariage dont certains étaient morts en bas âge, il lui restait : Pierre, Arnaud, Jean et Jeanne. Il déclare « qu'il avait marié sa fille Jeanne avec feu Jean Timbert » ce dernier était domicilié au bourg d'Audrix avant son mariage ;

il était fils de Jérôme et Marie Andrau qui avaient célébré leur union à Audrix le 14 juillet 1700.

Jérôme exerçait entre autre la profession de voiturier au bourg d'Audrix (c'était les taxis de l'époque !). Jean Timbert avait épousé Jeanne Barracas au Bos le 13 janvier 1758.

Le 22 décembre 1777 Arnaud Barracas dit Lallia, ce surnom sans doute pour le distinguer de ses frères dit Brisatou renouvelait tant pour lui que pour ses frères le bail emphytéotique qu'il tenait en fief de l'évêché de Sarlat au prêtre prévost de l'église cathédrale, vicaire général du diocèse, messire Vincent de Lanzac de Chaunac seigneur du tènement du Bos représenté par Barthélemy Lassudrie sieur de Duchène bourgeois habitant du village du Troculol (Le Coux). Nous revenons dans l'étude de M<sup>e</sup> Meyre notaire à S<sup>t</sup> Cyprien ce 26 mai 1761 où se passe l'acte de vente d'Antoine Allegre à Hélié Barracas de cette terre labourable au Rats. Le principal témoin est Jean de Saint Ours habitant au bourg d'Audrix. Il appartient à cette ancienne famille noble dont nous trouvons plusieurs branches dans la région notamment au Suquet, à Salibourne ( Le Coux), La Bourlie (Urval). Plusieurs membres de cette famille voteront dans les assemblées de la noblesse en 1789. Les registres de catholicité difficile à lire et parfois déchirés en ce début du XVIII<sup>e</sup> siècle posent des points d'interrogation sur l'identité des personnes. Le cercle de généalogie relève bien l'acte de mariage de ce Jean Xaintous originaire d'Urval qui épousa Peyronne Geneste à Audrix le 13 juillet 1732 le même sans doute que ce personnage qui assistait comme témoin dans l'étude de M<sup>e</sup> Meyre, mais contrairement à ce qui se passait habituellement pour les gens de son rang à cette époque, le notaire déclare que les parties et ledit S<sup>ieur</sup> de Saint Ours ont déclaré ne savoir signer de ce requis par moi.

Le S<sup>ieur</sup> Jean Lanceplene bourgeois habitant S<sup>t</sup> Cyprien a signé avec le notaire.

Sa présence n'est sans doute pas due au hasard car il existait à Audrix une famille de notables : les Lanceplene de Jean de May.

Régis ALIX

\*Acte notarié communiqué par Daniel DAUDRIX

Mais de Cuiquel font venir pour leurs  
 L'union de l'effort de la p. de la b. et de  
 Lebrer Luygriz  
 Antoine Lymale  
 Jacques Melou  
 Jean Genies Juis  
 Jean Courange Oblazou  
 Joseph Genies  
 Pierre Louden  
 Pierre Donzenot  
 Helis Barrocar  
 Antoine Van  
 Jean Guich Juis  
 Pierre Barret des grizis ayné  
 Jean Genies Oubon  
 Pierre Barret Juis des grizis  
 Helis Manu des grizis



### Extrait ARMORIAL de la noblesse du Périgord de Alfred FROIDEFOND de Boulazac

601



DE SAINT-OURS, de la Bourelie, de Bounia-  
gues, de Verdun, des Mirandes, de Ferrant, de  
Salibourne, de Suquet, de Lancinade, de la Vi-  
gorie, de la Bleynie, d'Urval, etc.

ARMES : D'azur à un ours d'or sur un piédestal de  
gueules, adextré en chef d'un croissant d'argent. *Alias* :  
D'azur à l'ours passant d'or sur une terrasse de gueules.

Dans l'Etat général des gentilshommes de l'élection de Sarlat  
maintenus dans leur noblesse par M. Pellot, intendant de Guienne  
en l'année 1666, sont mentionnés onze sujets du nom de cette  
maison.

Dans les assemblées de la Noblesse aux Etats-Généraux de 1789,  
figurent également bon nombre de sujets du nom de Saint-Ours, à  
Périgueux et à La Rochelle.

## > *L'école d'Audrix pendant la guerre 1942 - 1945*

### *Hommage à Mademoiselle SOULIE*

Dans le n°51 nous avons évoqué l'Ecole pendant la guerre 1939 à 1942 où comment jusque dans le plus petit village, des faits et une certaine atmosphère rendaient sensible aux enfants cette dure réalité.

Si des pères avaient été démobilisés, l'un d'eux rentré gravement malade ne devait pas guérir, d'autres encore en captivité souffraient et ( peut-être) encore plus pour leur famille. Ces lettres parties des stalags, marquée de l'aigle et de la croix gammée, nous bouleversaient.

Deux mères d'élèves avaient pris le train pour Libourne –inconscientes et téméraires- elles étaient entrées au péril de leur vie en zone occupée...en se faufilant sous les barbelés.

But : la Kommandantur dans l'espoir fou de faire libérer leur mari prisonnier dont « la présence était indispensable à la ferme »...

#### 1942-1945

Le confort scolaire était resté le même : poêle pour l'hiver, arrosage de la salle de classe (avec une boîte de conserve percée) « pour coucher la poussière » avant de la balayer, repas-gamelle pour les plus éloignés.

Nous étions imprégnés par notre environnement ; la forge toute proche, son bruit et ses odeurs ; au bout de la cour la présence de la vieille Jarlanque dernière périgordine en mouchoir de tête et qui ne parlait qu'occitan (« patois »)

Et le passage familial devant l'école de Robert l'ancien bagnard que nous aimions bien ou le vieil Adolphe « seigneur » déclaré avec son chapeau et son foulard.

Cependant la rentrée de 1942 se révéla être après coup un véritable évènement pour l'école. Voici mademoiselle SOULIE jeune fille brune, petite et gracieuse, c'est la nouvelle institutrice sortie depuis un an de l'Ecole Normale de Périgueux (où elle a fait sa formation avec les normaliennes de Strasbourg repliées en Dordogne)

Au moment de se mettre en rangs, un garçon qui « se faisait remarquer » est tancé très sévèrement. Nous sommes saisis : d'entrée, les choses sont claires. Respect. Obéissance. En contrepartie nous découvrons très vite le bonheur de pouvoir poser des questions, parler, à condition de lever le doigt.

Ouverte sur la vie, notre école devenait très intéressante. L'enseignement de base s'enrichissait de poésies mimées, de chants, de chants en canon, de bans.

Les livres d'art étaient à notre portée (peinture, sculpture, architecture). Nous franchissions parfois la porte mystérieuse qui s'ouvrait sur le logement et là, dans sa chambre, notre maîtresse nous faisait écouter de la musique (disque sur un extraordinaire meuble-phonographe) ou bien elle jouait du piano. Quelle merveille !

Dans ce même cadre magique, nous étions quelquefois conviés à venir le jeudi écouter une pièce de théâtre à la radio (T S F !)

Nous dessinions beaucoup. Nous apprenions les couleurs complémentaires, la précision d'un croquis après observation, la perspective...

Lors de sorties dans la nature, carnet et crayon en main, nous allions disant-elle «à la recherche du pittoresque» exemple : cabane de pierre.

Chaque jour, nous faisons du sport, parfois des jeux de piste. Une belle journée nous fit découvrir- pique-nique à l'appui- le dolmen de Cantegrel, à Saint-Chamassy.

Il arrivait que des enfants dont les parents se déplaçaient à la recherche d'un fermage restent quelque temps parmi nous.

Mais après le passage des Alsaciens en 1939-1940, ce fut l'arrivée des réfugiés parisiens et l'échange naturel qui s'en suivit - d'un côté découverte de la campagne, de l'autre celle de nouvelles façons de vivre – notre maîtresse harmonisant ce petit brassage de population infantine !

**N'y-a-t-il que le malheur de la guerre, le malheur des catastrophes pour nous faire tenir debout et fraternels ?**

Dès la rentrée de 1942, une nouvelle camarade nous venait de la Baronnie : ses parents avaient d'abord fui dans le midi puis en Dordogne. Si la maman d'origine italienne était catholique (elle assurait d'ailleurs le catéchisme), le père était d'origine juive... Gaie, chaleureuse et tellement plus « libérée » que les fillettes du cru, notre amie subjuga les garçons ! Elle venait chez nous, elle nous invitait chez elle. Que de nouveautés...

Cette même vieille demoiselle qui avait élevé mademoiselle Soulié, venait à la rescousse en fin de juin un an plus tard, c'est à Gravard qu'arrivèrent deux petites sœurs, la brune et la blonde, avec leur mère, leur tante, leur grand-mère dans une petite maison trouvée par leur oncle. La famille « se cachait » aussi que savions-nous ? Que le papa était absent (Il le resterait hélas pour toujours.).

Et il y avait ce garçon du château de La Batut, venu vivre là au milieu des lits à baldaquin et autres meubles abandonnés avec une marraine. Lui aussi nous invitait. Respect du mystère. On saura plus tard que notre petit châtelain ne se cachait pas, lui, pour des questions religieuses mais parce-que son père était à Londres avec le Général de Gaulle. ( Où était la mère ? Qui était la « marraine » ?

En tout cas, pour toutes ces personnes adultes venues d'ailleurs, « l'Ecole de Mademoiselle SOULIE » était un point d'ancrage, un véritable petit « centre culturel », avec rencontres, dialogues, prêt de livres et sentiment de protection.

Nul doute que toutes ces femmes apportèrent alors un véritable soutien et un élan à la vie de l'école.

16 mai 1943. Le garçon qui n'avait pas été très correct le matin de la rentrée, était définitivement conquis par notre institutrice et avait réussi à dénicher la date de son anniversaire ! A son instigation, chacune avait apporté en ce printemps, qui des fleurs, qui des fraises ou des cerises, des petits pois ou des pommes de terre nouvelles ! Nous nous tenions tous en file indienne et cachés sur la route, sous les murs, derrière le préau jusqu'à ce que mademoiselle Soulié nous découvre. Quel bonheur !! Par ailleurs, deux mamans avaient pris l'initiative (où est-ce plutôt en 1944 ?) de choisir un cadeau à la « Maison du Souvenir au Bugue - un ravissant service à dessert en porcelaine de Limoges (Reliquat d'avant guerre !) tout couvert de petites fleurs très colorées et pour lequel quelques uns d'entre nous avaient fait la quête dans les familles.

Par la suite, à chaque anniversaire d'élève, mademoiselle Jouanel la tante de notre institutrice, qui vivait avec elle, arrivait en classe et déposait devant l'élue(e) du jour une petite assiette fleurie avec confiture de lait et petits gâteaux à la crème de lait, de sa fabrication. Cette même vieille demoiselle, qui avait élevé mademoiselle Soulié, venait à la rescousse en fin de journée pour seconder sa nièce auprès de ceux qui avaient eu des difficultés. Ancienne gouvernante chez des châtelains, elle avait une pédagogie très sûre. Elle s'asseyait près de nous reprenant calmement lecture, écriture ou calcul. Elle nous vouvoyait en nous appelant mademoiselle....

Par beau temps, il pouvait arriver que l'on sorte les tables sur le terrasse pour travailler sous le vieil acacia en face du bel horizon belvésois.

Souvent, pendant la guerre (y-a-t-il un rapport ?) la Bessède brûlait et parfois des fougères incandescentes arrivaient jusqu'à nous.

Chaque matin on continuait cependant à monter le drapeau en chantant Maréchal. Mademoiselle Soulié devait dire plus tard qu'en face des yeux la

Regardaient ( prudence ?). C'est pourtant « en face » que se situa l'apothéose de ce temps là.

Dans la magnifique grange de la maison dite Contessouze une estrade avait été dressée. En véritable artiste (et pédagogue !) notre maîtresse nous avait préparés pour un spectacle inoubliable, par sa qualité et son ambiance. Les spectateurs participaient à cette joie...

Cependant dans ce monde protégé percent de plus en plus les échos d'une guerre qui se précise. Début 1944 on parle beaucoup autour de nous du maquis qui se cache dans les bois de Calès. On aperçoit quelquefois ces hommes armés d'une mitaillette, à la recherche de nourriture...mais on croit seulement les avoir vus !

On parle beaucoup de barrages contre les Allemands, au carrefour d'Audrix, Saint Chamassy et ailleurs, où les hommes des villages - porteurs de brassard - montent la garde à tour de rôle, y compris la nuit.

Le prestigieux chef d'un des maquis belvésois fait parler de lui dans le secteur ; il suscite notre admiration. Mais sans doute est-il débordé par l'afflux de jeunes réfractaires, et certains se revendiquent de lui pour commettre des actes...choquants. A Audrix, par exemple, un couple âgé se verra soustraire toutes ses provisions. Nos parents nommaient ces hommes les « faux maquis » ou de façon imagée les « cure-toupin ». Difficile d'être serein.

Cette année là nous étions quelques-uns à passer le certificat d'études ou le D E P P (diplôme d'études primaires préparatoires !) autrement dit pour la première fois, un examen d'entrée en sixième pour les petits paysans...

L'examen en question avait lieu en mai à Sarlat. Une dame de Nice séjournant à Audrix m'avait brodé une pochette avec deux drapeaux tricolores croisés, que je devais arborer dans la poche de poitrine de ma veste blanche en « laine de pays », une façon de s'affirmer en tant que français, disait-elle.

Ce jour là l'animation était intense. Une candidate des Eyzies arriva en retard à l'examen à cause d'un barrage. On lui fera refaire la dictée qui avait débuté les épreuves.

Maintenant tout le monde ressentait l'affrontement. Une semaine après, le père de mademoiselle Soulié fut victime d'un terrible malentendu.. Il habitait le manoir de Péchaud à la Chapelle Péchaud où il était agriculteur. Remarié, il avait entreposé dans sa cave des marchandises de l'épicerie de sa femme à Sarlat.

Dans ce secteur, les engagements étaient violents: groupe organisé de maquisards contre gestapo en incursion fréquente, avec rafle, aux mines de merle, refuge pour les transfuges du S T O . Cambriolé par les hommes de la gestapo, il fut accusé de collaboration, emprisonné à Bergerac et battu à mort.

A vingt-trois ans, notre vaillante institutrice orpheline de mère depuis l'âge de sept ans dut aller « reconnaître son père »...

Juin 1944

Tout se précipite. Nous suivons bien sûr les évènements nationaux.

Débarquement allié en Normandie.

Massacre d'Oradour sur Glane.

Les évènements locaux répondent par ricochets.

Ce 24 juin fut au propre comme au figuré « le jour le plus long » pour nous.

Tôt le matin, montée à Saint-Chamassy par la route improbable de Péchantouny, une colonne attardée de la division Das Reich, avec ses blindés arriva à Audrix, annoncée par un rapide bouche à oreille affolé. Rien ne se passa à la traversée du village et l'horrible bruit s'éloigna. Cependant, bientôt fumée et flammes -sinistre feu de la Saint-Jean- s'élevèrent des bois de pins de Calès (le camp du maquis !?).

Au barrage du carrefour route d'Audrix- route du Coux, un affrontement avait eu lieu entre les soldats de la Das Reich et un véhicule de résistants venant au Bugue. Il s'en suivit l'incendie du bois et trois fermes du hameau de Saint-Georges.

Pas de victime, fort heureusement. Poursuivant son ordre du jour (!) la colonne capturera à Saint-Cyprien quatre maquisards qui seront fusillés sur la route après Fongauffier sous Belvès qui aura aussi à souffrir.

Pour l'heure, ici à Audrix et aux alentours, l'inquiétude plombait cette journée torride. Chacun s'organisait. Les hommes descendirent dans la Combe les animaux des fermes de Calès et Gravard et les attachèrent à un arbre. Le convoi repassa à l'approche de la nuit, s'arrêtant pour demander de l'eau à une maison, au bord de la route entre Audrix et Saint-Chamassy...

Mais par précaution, nos petites amies de Gravard (qui avaient plusieurs fois échappé aux Allemands à Paris) furent consignées dans une borie, où elles passèrent la nuit !

Nous avons ressenti le danger tout proche et le souvenir en est resté aux adultes et aux enfants.

Nous entendions aussi certains matins, l'inquiétant passage des bombardiers lourdement chargés.

Un soir, l'incendie de la Poudrerie de Bergerac bombardée colora violemment et tard dans la nuit l'horizon, bien visible, depuis Audrix, au sud ouest.

L'exécution publique et sommaire de trois « miliciens » de Saint- Chamassy sur le pont du Bugue fit grand bruit, provoquant des réactions contraires.

Arriva la rentrée 1944-1945

En octobre, la découverte sous les feuilles mortes (chemin du Meysset) du cadavre d'un homme qui aurait pu, pensait-on, être un maquisard du camp tout proche troubla beaucoup tout le monde. Il demeure « l'inconnu du cimetière » (voir Bulletin N° 47)

Oui, 1944-1945 mademoiselle Soulié toujours là (et pour quelques années) continuait avec fermeté et courage dans ses épreuves, son rôle d'institutrice qui la passionnait. (Personnellement, j'étais au cours complémentaire du Bugue mais je gardais le contact avec l'école pour mes sœurs).

Quand arriva le 8 mai, l'heureux jour de la Libération, j'ai entendu les cloches d'Audrix sonner à toute volée !

Madame Jacqueline Lang, de Gravard, décrit de façon émouvante cette joie débordante dans son livre « La rose et le bleu » une jeune femme sous l'occupation.

Maman fit prestement un drapeau tricolore : bleu d'une robe, blanc d'un drap, rouge d'un éredon et elle monta le hisser à la lucarne du grenier !

Nos camarades parisiennes vont quitter Audrix, nous laissant un petit vide au cœur, mais elles n'oublieront jamais.

Mademoiselle Soulié quant à elle, dira plus tard que cette période à Audrix a été « la plus belle de sa vie » !?

Oui, une période fabuleuse, malgré les épreuves, où la dignité, l'entraide, la générosité, un esprit de « résistance » dans l'adversité, circulait en harmonie, entre cette jeune enseignante et « sa » commune.

**Andrée TEILLAUD - 22 juin 2015**



## **Une institutrice (1921-2001)**

Thérèse SOULIE est née le 16 mai 1921 dans une belle demeure du haut de Saint-Cyprien où elle passera son enfance. Paralysée à sa naissance, sa mère mourut quand elle avait sept ans. Son père la confia alors à sa tante Marie JOUANEL - sœur de sa mère – qui laissa son emploi de gouvernante pour l'élever.

Sortie de l'École Normale de Périgueux à vingt ans, elle eut son premier poste dans le canton du Bugue où elle se fit agresser par « les grands » du Certificat d'Études....

Puis ce furent de belles années à Audrix, malgré la mort tragique de son père.

A Saint Chamassy où sa tante vécut avec elle jusqu'au bout, elle avait un magnifique jardin que l'on dirait aujourd'hui « Bio, avec légumes anciens et rares »

A Castels, elle resta jusqu'à la fermeture de l'école et rejoint le Bergeracois.

Très artiste, mademoiselle SOULIE s'adonne à la musique (piano-chant), au dessin, s'intéresse à l'archéologie et goûte fort le pittoresque et les subtilités de la langue d'Oc.

A la retraite, elle s'installe à Bergerac dans l'appartement de la rue Wilson acquis en vendant le château de Péchaud, souvenir de terribles douleurs.

Sa vie est très active et très riche de relations humaines. Tournée vers les autres, fidèle et animée « d'une foi profonde » elle devient visiteuse d'hôpital puis plusieurs années durant, bénévole dans une maison de retraite en vallée de Chevreuse.

Ses dernières années à Bergerac furent très dures et elle mourut en septembre 2001 dans une maison de retraite de sa rue.

Elle est inhumée dans le caveau familial de Saint-Cyprien.

## **Mon amie l'institutrice**

Je suis consciente de la charge subjective que j'ai pu mettre dans l'évocation de mademoiselle SOULIE. En effet, j'ai eu le privilège de rester toujours en lien avec elle.

Je lui dois d'avoir voulu être institutrice.

Elle a été pour moi une grande amie.

D'une incroyable modernité, sous un aspect classique et retenu (son éducation ?!), elle pouvait être frondeuse à l'occasion.

**Andrée TEILLAUD**



## **D'autres témoignages**

Celui d'une autre ancienne élève d'Audrix, Arlette LANG (Bulletin « la Vie à Audrix » n° 25 janvier 2002)

Mademoiselle Thérèse SOULIE

Thérèse Soulié ou plutôt « Mademoiselle Soulié », notre institutrice n'est plus...Elle s'est éteinte à la fin de l'été dernier ? au terme d'une vie consacrée aux autres.

Ma première institutrice n'est plus. Elle fut celle qui m'apprit à lire, à écouter, à comprendre.

Chassée de la ville lorsque la haine entre les hommes étaient à son paroxysme, c'est dans le village d'Audrix, que la famille trouva, je le sais, le réconfort dont elle avait besoin. Et Thérèse Soulié contribua à ce bien-être ; ainsi dans ces années noires, elle avait su sauvegarder l'insouciance de l'enfance.

Un extrait de l'hommage de l'abbé BOISSAVY curé de Saint-Cyprien, dans le journal « Ensemble » d'octobre 2001 :

Mademoiselle Thérèse SOULIE

Elle fut une remarquable enseignante et dans la République, éveilleuse de vocations pour l'enseignement, tout à fait ouverte au monde qui l'entourait, très proche de ses élèves, pleine de sollicitude pour ceux qui avançaient avec quelques difficultés. A ce sujet, les témoignages sont nombreux et chaleureux... **Abbé BOISSAVY**  
Septembre 2001



Année 1944-1945

La voici entourée par ses élèves de la classe... Je suis en bas avec ma sœur et tous « les copains » qui restent à jamais inscrits dans le patrimoine de la générosité.

*De bas en haut et de gauche à droite:*

- 1- Jacky Calès, Jeanine Saulière, Yves Pérusin, Jean-Pierre Saulière, Arlette et Claudine Lang, Arlette Lafaye;*
- 2- Colette Grèze, Reine Beauvais, Gilbert Séguy, Annette Carrié, Huguette Lalot;*
- 3 - Viviane Lalot, Pierrette Carrié, Edouard Philipiak, Roland Garrigue;*
- 4- Lacour, Georges Artigou, Georges Calès, Roger Rigaud;*
- 5- Melle Soulier, Jeannette Beauvais;*
- 6 - Robert Lamaud, Reine Cabrié, Jean Lamaud;*
- 7 - Gérard Soulié.*

> *Je ne sais pas où on va, mais on y va*

## Vers les pas de l'immortalité

Combien de fois, chacun d'entre nous, nous nous sommes interrogés sur les années qui passent malgré les bons moments vécus.

La petite mélancolie au coin de l'œil qui se transforme en petite ride, marqueuse d'un temps ancien et révolu. Les premiers cheveux blancs venant souligner l'âge avec la prise en compte pour soi des petites phrases amusantes au départ et qui petit à petit viennent égratigner sa propre vision sur son apparence :

- Oh, vous faites vraiment plus jeune que votre âge !
- C'est formidable ce que vous faites, si, c'est super !

Vous venez de faire une course à pied ou danser toute la nuit avec des jeunes qui affichent la moitié de votre âge sur un calendrier civil, et ces affirmations vous gonflent d'un espoir renouvelé. Et puis d'un seul coup, une nouvelle phrase tombe, tel un couperet :

- J'aimerais bien être capable de faire ce que vous faites quand j'aurai votre âge !

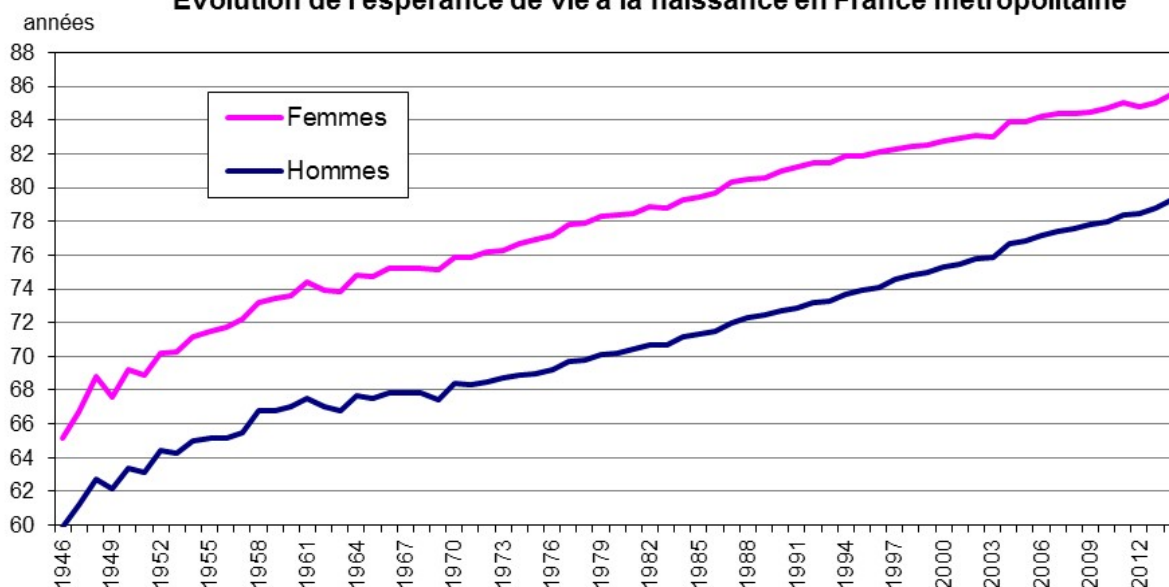
Pourquoi cette affirmation qui vient d'un seul coup effacer l'illusion d'une soudaine égalité offrant le rêve d'un temps qui se serait arrêté. Malgré l'exploit, le charme est rompu, le temps nous a rattrapés. C'est vrai que le lendemain de cette course ou fête mémorable, les soucis mécaniques du corps nous rappelleront que la récupération a changé de camp. Mais cela est notre jardin secret, notre victoire à nous de courir après un temps absolu et estomper, voire gommer à notre façon, le passage de ces années de vie commune avec notre corps et notre pensée.

Ne dis-t-on pas « que l'on devient vieux, le jour où le poids de l'expérience devient plus fort que le poids de l'espérance ». Bâtir un projet, changer de vie, vivre pour rester jeune. N'est-ce pas le point de départ de la sagesse, pour ne pas dire le point d'arrivée ? Mais où situer les limites, sans vouloir pousser celles-ci aux confins d'une raison qui veut dépasser celles de l'espérance de vie ?

### Du devenir « vieux » à la conquête de l'espérance de vie

Depuis de nombreuses années, nous assistons à l'affichage de la progression de l'espérance de vie, surtout dans les pays industriels. Les limites biologiques fixées sont continuellement dépassées. Les progrès sanitaires et ceux réalisés dans les domaines économique, médical, culturel et social, ont en grande partie expliqué ces allongements de la vie.

### Évolution de l'espérance de vie à la naissance en France métropolitaine



Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population

Ainsi, dès le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'espérance de vie a connu une forte progression : en France, les hommes vivaient en moyenne jusqu'à l'âge de 27 ans et les femmes 28 ans ; aujourd'hui, cette espérance de vie est de 78 ans pour les hommes et de 85 ans pour les femmes. Soit en près de 250 ans, un triple saut impressionnant pour les femmes ! Si nous chantions il y 30 ans que la femme est l'avenir de l'homme, il est possible de clamer que la femme du futur s'offre un bel avenir.

### **Mais quel futur ?**

De nombreux scientifiques ont mesuré que depuis 1841, on gagne 3 mois par an.

3 mois de plus à vivre !

Un petit calcul savant pour bien expliquer cette progression : une personne âgée de 50 ans aujourd'hui aura dans quatre ans 54 ans moins un an de gain, soit un nouvel âge de 53 ans (4 ans multipliés par 3 mois par correspond à 12 mois, précision pour les plus sceptiques) ou soit le droit de vivre un an de plus sur une échelle inconnue.

Sur cette lancée, dans 8 ans, le gain sera de 2 ans, dans 20 ans 5 années... Une suite magique à utiliser à tout âge. Ainsi un enfant qui naît au moment où j'écris, dans un an, il recule son anniversaire de trois mois, et quand il aura atteint ses 4 ans, on lui dira qu'il a en fait près de 3 ans ou qu'il a obtenu le gain de vivre 1 an de plus. Tout ceci dépend de la vision de la portée de cette obtention. Une forme de relativité du temps.

Cette progression amène bien deux visions :

- soit on recule les années et on modifie une échelle de temps ; on vit moins vite, on décélère ...
- soit on vit avec l'aspiration d'un gain. Le temps s'étire dans la durée.

Dans le premier cas, on retarde son âge biologique ; dans le deuxième cas, on vit dans l'espérance d'un chemin qui s'allonge. Ce qui réunit les deux voies possibles dans cette perception d'un âge de raison, c'est la réponse à la question suivante sous-jacente : dans quelles conditions physiques et mentales vivrons-nous ces évolutions ? Avec les progrès sanitaires et technologiques, nous pourrions vivre encore plus longtemps. Ce à quoi répondront alors certains à l'unisson : « A quoi ceci rime si c'est pour finir enfermé dans une vieillesse où notre esprit pourtant vaillant souffrira d'une incapacité physique dans la meilleure hypothèse ? ».

### **En route pour vivre 1000 ans**

De nombreux scientifiques annoncent que le premier homme pouvant vivre 1000 ans est déjà né. Ceux-ci annoncent des progrès apportés par des nouvelles connaissances dans la durée de vie de nos cellules et dans la capacité de l'homme futur de maîtriser les éléments techniques compensant les pertes physiques et - ou mentales.

De grandes compagnies comme Google ambitionnent de changer le monde et l'humanité. En rachetant de nombreuses sociétés spécialisées dans les nanotechnologies, les biotechnologies, l'intelligence artificielle et les sciences du cerveau, elles pensent déjà en 2035 d'allonger l'espérance de vie de 20 ans.

Dans cette quête d'un prolongement de la vie, ces organisations souhaitent inhiber la mort et augmenter les capacités intellectuelles de l'homme en créant l'interface entre le cerveau humain et l'intelligence artificielle. C'est l'ère du « *Trans humanisme* », au service d'une industrie avec en perspective la création d'une nouvelle idéologie, une forme de religion s'appuyant sur les nouvelles technologies.

Grâce à ces recherches lourdement aidées et financées, des entreprises ont réussi lors de la transfusion de sang de jeunes souris dans des souris plus âgées, à rajeunir le fonctionnement cellulaire de ces dernières. L'inversion du vieillissement est donc possible, certes chez des souris. Ce progrès chez l'être humain pourrait ouvrir un nouveau moyen de lutte contre des maladies liées au processus du vieillissement. Le premier homme qui vivra mille ans est déjà peut-être né.

### **Le combat pour l'immortalité**

Un mouvement est né, un mouvement demiurge pour créer un monde nouveau où l'immortalité est devenue une nouvelle conquête.

L'homme dieu, l'homo Silicon Valley avec son cerveau connecté pour braver les affres du temps. Le combat de la silice face aux neurones.

Un nouveau pouvoir de l'absolu pour plonger les cerveaux humains dans un bain de jouvence ?

Pour qui ? Pour quel sens ?

Ce n'est plus de la science-fiction, c'est la science au service de la maîtrise du temps, au risque de voir l'homme au service de cette science pour un temps qui ne sera plus le sien.

C'est le risque d'une nouvelle forme de tyrannie, un nouveau pouvoir entre les mains de quelques-uns pour diriger le temps des autres, du moins ceux qui pourront avoir les moyens.

C'est l'ébauche d'une nouvelle ère, sans fin, où l'homme vivant se retrouvera maître du temps qui passe en programmant son âge favori, un homme en proie en un individualisme fuyant l'ombre de sa naissance, ou oubliant tout simplement la procréation de sa descendance. Quand on est immortel, pourquoi avoir des enfants ? L'homme affranchi du temps pourra connaître le trépas par un simple arrêt technique. Belle fin pour un homme en proie aux rides du temps.

### **Demeurer un héros de sa vie**

Alors, quel chemin prendre sans viser une immortalité pesante et oppressante.

Se souvenir alors de la petite phrase, une de plus entendue sur le parcours de la vie. Cette fois-ci en haut du mur des 30 km d'un marathon qui se finit au 42 km et 195 m. Doutant et rageant, vouté par ma course laborieuse en haut d'une montée interminable, j'entends une douce voix me crier : « Alors mon gars, avec l'âge, on a des raideurs qui se déplacent ! ». Je relève la tête et entrevois le sourire d'une grand-mère qui me dépasse avec, marqué sur son tee-shirt « Vas-y, Mamy ». Alors, la fatigue s'éclipse, et je la rattrape pour finir ensemble cette course mythique dans un stade, en ayant gagné contre notre chrono, notre catégorie et avec le temps merveilleux que nous avons passé à nous aider à achever les derniers mètres.

Avoir aussi en tête nos acteurs favoris disparus mais qui demeurent bien présents dans l'enchantement du cinéma, un souvenir immortel gravé dans le sillon du disque.

Alors devenir soi-même un héros refusant l'immortalité mais vivant chaque instant pour que son action s'inscrive dans un temps qui se déroule à l'infini.

Les petites rides au coin des yeux scrutant l'horizon infini se sont transformées en sillons bien profonds. Des sillons pour marquer son temps passé à grandir et construire un monde meilleur. Les cheveux blancs sont balayés par le vent de l'espérance et notre mémoire encore réelle nous rapporte cette phrase du cinéaste Visconti en réponse à une question posée sur le passage du temps lors d'une émission, jadis, dans une radio publique :

**« Le temps perdu est un temps vécu si on fait de ce temps une œuvre d'art ».**

Alors, à nous de transformer ce temps pour la beauté de celui-ci et de son éternité.

Je ne sais pas où on va mais il est possible qu'il n'y ait pas d'âge pour ne pas rester sage.

James CHATENOUD

### ***SOURIEZ !***

- Quand les hommes parlent des femmes...

Jeannot : « Chacun d'entre nous aurait-dit-on-une femme dans le monde, qui lui serait destinée !

Auguste : oui, mais si on ne la trouve pas ?

Jeannot : ... c'est qu'on a beaucoup de chance ! »



- Ma femme rêve toutes les nuits qu'elle a épousé un milliardaire !

- La mienne, c'est pire ! C'est le jour qu'elle s'imagine être mariée à un milliardaire....



- Un brave oncle prend son neveu dans ses bras et lui dit :

« Tu te souviendras de cette journée comme la plus belle journée de ta vie !

- Mais, mon oncle, je ne me marie que demain !

- C'est bien pour cela... »



- Au sujets des blondes....

- deux blondes visitent Londres et décident de prendre les fameux bus à impériale. Elles s'installent en bas. Au bout d'un moment, l'une se lève et dit

« Je vais voir en haut comment c'est ! »

Elle redescend quelques minutes après, et dit à sa copine :

« On a bien fait de se mettre en bas ! Là-haut, il n'y a pas de chauffeur ! »



Comment sait-on qu'une blonde va dire quelque chose d'intelligent ?

Lorsqu'elle commence sa phrase par « mon mari m'a dit... »

**Bernadette FARINA**

A vos calculettes !!!

*Le bon sens paysan plus fort que les mathématiques ?  
Il fallait la trouver cette solution....!!*

*À sa mort, un fermier laissa en héritage dix-sept (17) chevaux à ses trois fils.  
Dans son testament, le père avait ainsi établi le partage de l'héritage :  
Mon fils aîné recevra la moitié (1/2) de tous les chevaux.  
Mon second fils recevra le tiers (1/3) de tous les chevaux  
Mon plus jeune fils recevra le neuvième (1/9) de tous les chevaux  
Or il était tout à fait impossible de diviser 17 chevaux par deux, par trois et par neuf.  
La chicane prit donc entre les trois fils...!  
Puis, à un moment donné, ils décidèrent de faire appel à un fermier voisin, dont ils appréciaient  
l'intelligence, dans l'espoir qu'il puisse trouver une solution à leur différend.  
Le fermier prit donc le testament et l'examina avec grand soin.  
Après quoi, il alla chercher son propre cheval et l'ajouta aux dix-sept (17) autres.  
Il y avait maintenant dix-huit (18) chevaux dans le champ.*

*Dès lors, il devint possible aux héritiers de procéder au partage, tel que prévu dans le testament  
du père.*

*Car :*

- Fils aîné : la moitié de 18 = 9 chevaux
- Second fils : le tiers de 18 = 6 chevaux
- Plus jeune fils : le neuvième de 18 = 2 chevaux

En faisant l'addition, cela donna : 17 chevaux

Il restait un cheval – celui du fermier voisin que celui-ci reprit et ramena à sa ferme...!  
Et le problème était résolu...!

**Michèle CIBERT**

## ***A MEDITER !***

- La hiérarchie, c'est comme les étagères :  
plus c'est haut, moins ça sert !

- Hier, c'est de l'histoire ancienne.

- Demain est un mystère

- Aujourd'hui est un cadeau ;

C'est pourquoi on l'appelle le Présent

**Bernadette FARINA**

## CONTES ET RIMES

### LA BALLADE DE LA MAISON MORTE

Je suis la pauvre aïeule à l'écart de la route.  
Tremblante, dévêtue et muette souvent.  
Seul le souffle du nord geint à travers ma voûte ;  
Durant des jours entiers je ne vois que le vent.  
Et quand à son retour il passe où fut ma porte,  
J'entends de lui l'écho des mondes renaissants,  
Moi, perdue et sans nom, je suis la maison morte.

Nul ne me reconnaît, nul ne m'aime sans doute !  
Je suis trop vieille, hélas ! et je n'ai plus d'enfant  
Pour égayer mon seuil : j'ai donné goutte à goutte  
Tout ce que j'avais d'âge et de vie et de sang.  
Et pourtant j'ai connu lors de mes premiers ans  
La fraîcheur et les cris, j'étais joyeuse et forte,  
J'avais un nom coquet qu'on m'a gardé longtemps ;  
Maintenant pour tout nom je n'ai que maison morte.

Vieillir en solitaire, on sait ce qu'il en coûte !  
On a pour soi l'honneur d'avoir été vivant...  
Du village où le temps a semé la déroute  
Je suis le seul témoin et je meurs cependant.  
Les frissons du trépas brisent déjà mes flancs  
Et je suis la dernière à languir de la sorte  
Dans l'oubli, le dédain, sans joie et sans parents  
Sans foyer et sans nom comme une maison morte

Prince poète au moins, écoute les mourants :  
Je te confie un peu de tout ce que j'emporte,  
Un peu de mon histoire et des cailloux branlants.  
Retiens surtout mon nom : je suis la maison morte.

JEAN CORNET- 1943

(texte recueilli par Bernadette Farina)

Comité de rédaction  
*Odile BERTHELLET - James CHATENOUD - Michèle CIBERT - Claude THUILLIER*  
Mise en page: *Laurence NINNIN*